

Paris, le 25 septembre 2006
Communiqué de presse

Renforcement de la Caisse des Dépôts au capital de Séché Environnement :

une nouvelle étape dans le développement de Séché Environnement

La Caisse des Dépôts a porté sa participation de 5,60 % à 14,07% du capital de Séché Environnement à l'occasion de la cession intégrale de la participation d'Apax France, intervenue le 22 septembre 2006. Cette transaction a été réalisée au prix unitaire de 110 euros par action sans octroi d'une quelconque garantie.

Pour Séché Environnement, le renforcement de la Caisse des Dépôts marque une nouvelle étape dans la croissance du Groupe. La Caisse des Dépôts a en effet vocation à accompagner Séché Environnement dans son développement en France et en Europe et notamment dans ses projets de croissance externe et leurs financements.

« La Caisse des Dépôts est un partenaire qui accompagne le développement de Séché Environnement depuis longtemps, **rappelle Joël Séché**, fondateur et Président de Séché Environnement. C'est grâce à ce partenaire que nous avons réalisé en 2001 notre première opération de croissance externe, Alcor, (ancienne filiale de la Caisse des Dépôts) qui nous a donné une assise nationale sur les marchés du déchet en France. La présence forte d'un investisseur institutionnel français de long terme, tel que la Caisse des Dépôts, au sein de notre actionnariat, répond donc parfaitement aux impératifs de développement interne et externe de Séché Environnement ».

La Caisse des Dépôts augmente significativement sa participation au sein du capital de Séché Environnement et souhaite inscrire son partenariat dans la durée.

La Caisse des Dépôts « considère l'environnement et les services aux collectivités en France comme un secteur d'investissement stratégique. La Caisse des Dépôts affirme sa confiance dans les perspectives de long terme de Séché Environnement et marque sa volonté d'accompagner son développement en France et en Europe. La Caisse des Dépôts souhaite être représentée au Conseil d'administration de la société et renforcer sa participation afin d'atteindre à terme au moins 20% du capital de la société. »

Monsieur Joël Séché, la société civile Amarosa (contrôlée à 99,99% par Monsieur Joël Séché) et la Caisse des Dépôts envisagent de conclure prochainement un pacte d'actionnaires, lequel s'il est signé et entre en vigueur, serait constitutif d'une action de concert au sens des articles L. 233-10 et suivants du Code de Commerce.

Il est envisagé qu'un tel pacte prévoit notamment l'émission en faveur de la Caisse des Dépôts de bons de souscription d'actions permettant à la Caisse des Dépôts d'atteindre, compte tenu de sa participation actuelle, 20% du capital de la société. Le prix de souscription et le prix d'exercice de tels bons serait fixé en se fondant sur une approche multicritères reposant sur les trois méthodes d'évaluation suivantes : la référence au cours de bourse, les multiples boursiers de sociétés comparables ainsi que l'actualisation des cash-flows futurs en cohérence avec les méthodes utilisées par les analystes suivant la valeur. Le prix de souscription et d'exercice serait arrêté ou validé, le cas échéant, par un expert indépendant.

Il est également envisagé qu'en l'absence de vote d'une émission des bons avant le 30 juin 2007, M. Joël Séché cède à la Caisse des Dépôts à un prix par action égal au cours moyen de l'action constaté sur les soixante jours précédant la cession, un nombre d'actions suffisant pour permettre à la Caisse des Dépôts d'atteindre au plus tard le 15 décembre 2007 le niveau de participation de 20% susvisé.

Ce pacte prévoirait également la représentation de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration de Séché Environnement.

Dans cette perspective, Monsieur Joël Séché, la société civile Amarosa et la Caisse des Dépôts ont sollicité le 22 septembre 2006 de l'Autorité des Marchés Financiers une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique sur les actions de Séché Environnement.

L'acquisition par la Caisse des Dépôts des titres cédés par Apax fera par ailleurs l'objet d'une déclaration de franchissement de seuil conformément aux dispositions réglementaires applicables.

A propos de Séché Environnement

Séché Environnement est l'un des principaux acteurs français du traitement et du stockage de tous les types de déchets (hors radioactifs), qu'ils soient d'origine industrielle ou issus des collectivités territoriales. Son outil industriel lui permet d'offrir une solution globale de haute qualité qui intègre toutes les exigences liées au respect de l'environnement.

Premier opérateur indépendant en France, Séché Environnement se caractérise par un positionnement original, en aval des activités de collecte, au cœur des métiers à plus forte valeur ajoutée des marchés du traitement et du stockage de déchets.

Le Groupe propose une offre intégrée de services spécialisés :

- *le traitement (incinération, physico-chimique et régénération de solvants) et la valorisation énergétique des déchets industriels dangereux (DID) ou banals (DIB) ;*
- *le stockage des résidus ultimes qu'ils se composent de déchets industriels (DID et DIB) ou d'ordures ménagères (OM).*

Séché Environnement est coté sur l'Eurolist (compartiment B) d'Euronext depuis le 27 novembre 1997.

Retrouvez Séché Environnement sur www.groupe-seche.com

Eurolist- Compartiment B – ISIN : FR 000039109

Bloomberg : SCHP FP – Reuters : CCHE.PA

A propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts est un grand investisseur institutionnel de long terme dans les entreprises cotées ainsi que dans les entreprises non cotées à travers son pôle capital investissement. Elle investit également aux côtés des collectivités territoriales dans des projets de développement, notamment dans l'environnement et les énergies renouvelables, l'immobilier et le renouvellement urbain, l'équipement numérique des territoires...

Site internet de la Caisse des Dépôts : www.caissedesdepots.fr

Vos contacts

Séché Environnement

Manuel Andersen
Relations Investisseurs
+33 (0)1 53 21 53 60

m.andersen@groupe-seche.com

Caisse des Dépôts

Philippe Puyau
+33 (0)1 58 50 40 00
Magali Parrenin
+33 (0) 1 58 50 32 32

Direction de la communication